EXPOSITIONS LIBRES

La liberté est donnée à chaque participant pour aménager ses tables et le musée est attaché à ce que la qualité soit privilégiée par rapport à la quantité. Quelques règles sont à respecter :

- la vente n'est pas autorisée dans cet espace (voir paraphe ci-dessus),
- l'organisation et/ou la tenue d'évènements parallèles à la manifestation ne seront pas autorisées,
- chacun, se doit de respecter les lieux, les autres participants et le public en adoptant un comportement neutre et courtois.

•	ml en espace : TERRE – AIR - MER mandes et accueillir tout le monde, nous limitons la réservation à 15 ml par club).
NOM:		
NOM DU RESPONSABLE		
ADRESSE:		
TEL.:		
MAIL :		
Fait à		
Date		
	Signature	

Les pièces présentant un caractère offensant, dégradant, raciste ou, pouvant choquer et porter atteinte aux bonnes mœurs seront susceptibles d'être exclues du concours.

Le Musée des Blindés décline toute responsabilité quant aux dommages que pourraient subir les pièces exposées, produits destinés à la vente ou tout autre matériels et articles (détériorations diverses ou vol). L'exposant, individuel ou association, ou le revendeur fait son affaire des assurances nécessaires.